
◀ **Communiqué de la fédération SUD éducation** ▶

Le 15 mai : une mobilisation des AESH réussie qui en appelle d'autres !

Une forte mobilisation unitaire a eu lieu aujourd'hui pour la reconnaissance statutaire et professionnelle des AESH (accompagnant-es d'élèves en situation de handicap) avec une vingtaine de rassemblements devant les directions départementales de l'éducation nationale, les rectorats et les préfetures. Malgré les beaux discours du ministre Blanquer, la « loi pour l'école de la confiance » n'apporte aucune amélioration ni pour les conditions de travail des AESH ni pour les conditions d'étude des élèves en situation de handicap. Le gouvernement refuse de les titulariser alors que sans elles/eux la loi de 2005 ne pourrait pas s'appliquer. Ces presque 90 000 personnels, majoritairement des femmes, sont maintenues sciemment dans la précarité et l'exclusion. Les nouveaux dispositifs des PIAL et de 2^d employeur ne vont qu'aggraver cette situation, comme celle des élèves en situation de handicap qu'elles/ils suivent.

Il y a urgence à créer un statut de fonctionnaire avec un temps de travail à temps plein, une hausse des salaires, une véritable formation et à gagner des améliorations des conditions d'emploi et d'affectation des personnels.

SUD éducation appelle dans le cadre de la lutte contre la loi Blanquer à poursuivre la mobilisation pour la reconnaissance du métier d'AESH et à se mettre en grève le 23 mai. Pas de loi de 2005 sans titularisation des AESH !